

DOSSIER D'INSCRIPTION 2017-2018

Les pièces à fournir

Attention : Tout dossier incomplet sera refusé

N° INE ou BEA

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Le n° INE est inscrit sur votre relevé de notes du baccalauréat ou à défaut le demander auprès de votre Académie

Identité : Monsieur Madame

NOM : _____ Prénoms _____

Nom d'usage : _____

POUR TOUS

- Une photo d'identité à agraffer ou coller sur la première page
- La photocopie lisible de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité
- La photocopie de l'attestation de couverture sociale couvrant la période de formation, à retirer auprès de la CPS (ou photocopie de la carte verte CPS des parents sur laquelle figure le nom de l'étudiant(e) ou de votre organisme de sécurité sociale
- Le contrat de formation signé qui vous sera remis au moment de l'inscription
- La fiche de renseignement
- Le titre de paiement** : chèque bancaire ou postal à l'ordre de *M. l'agent comptable de l'Upf*, ou espèces, ou mandat-lettre, ou virement sur le compte Trésor Public de l'agent comptable de l'UPF :
Code banque : 10071 Code guichet : 98401 Numéro de compte : 00001000025 Clé : 33
Objet : préciser le nom de la formation
- Un relevé d'identité bancaire ou postal (RIB ou RIP) **obligatoire**

POUR LES CANDIDATS AU DAEU nés entre le 1^{er} octobre 1994 et le 1^{er} octobre 1998

- Justifier d'une interruption du cursus scolaire de 2 ans et donc de 24 mois d'activité : fournir des attestations de travail (CDD, Contrats aidés...), des attestations de formations, acte de naissance des enfants si la personne a arrêté le cursus scolaire pour se consacrer à leur éducation

POUR LES CANDIDATS A UNE FORMATION DIPLÔMANTE OU CERTIFIANTE, IL FAUDRA AUSSI :

- Service national : photocopie de l'attestation de journée défense et citoyenneté ou l'attestation de recensement pour les jeunes hommes nés à partir de 1980 et les jeunes femmes nées à partir de 1983
- Titre d'accès : photocopie du baccalauréat ou équivalent, ou du diplôme requis pour s'inscrire à la formation